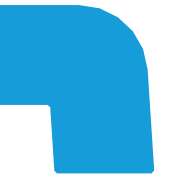


Présentation du dispositif Territoire d'industrie

14 mars 2025



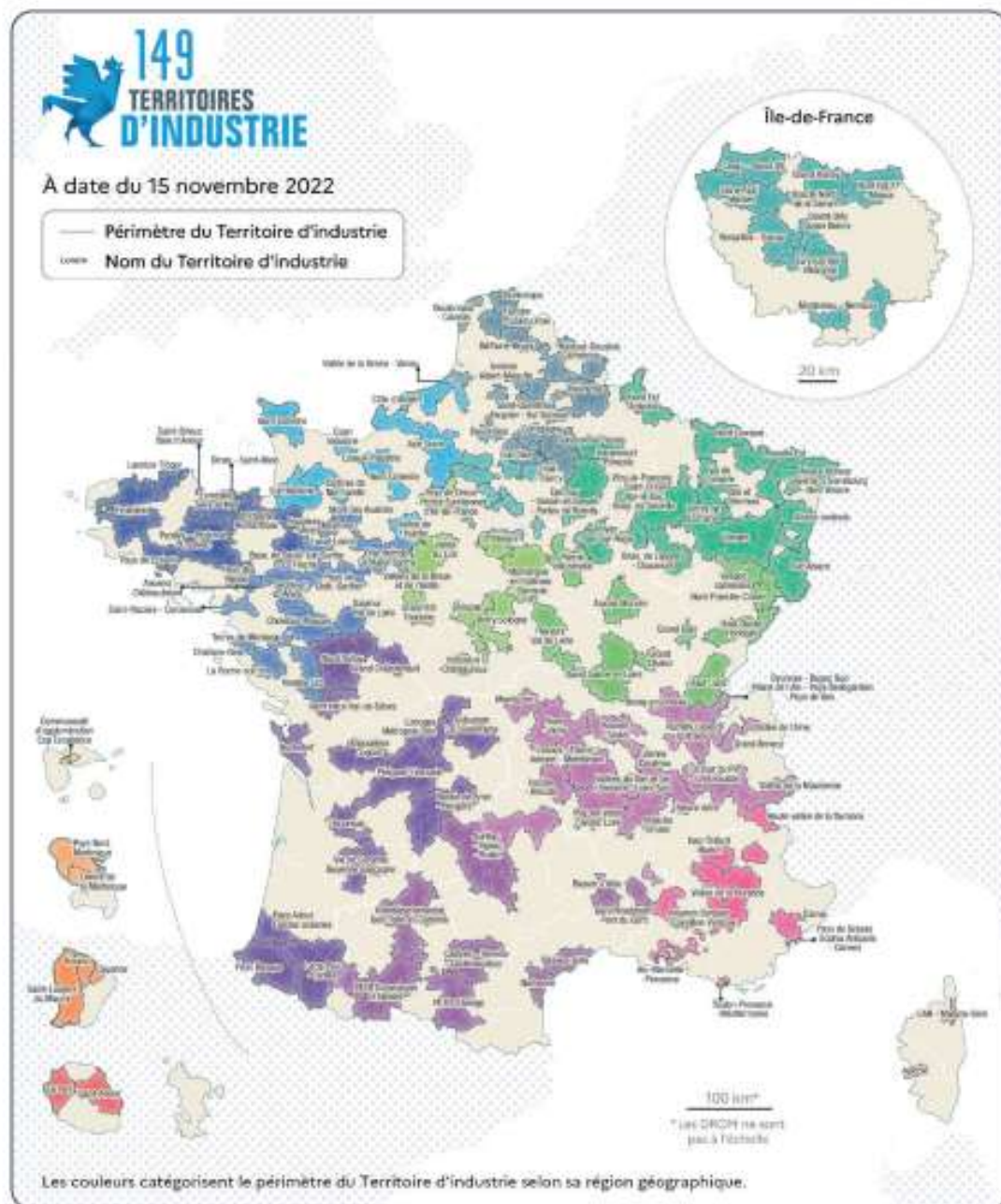
Agenda

- Retour sur la phase 1
- Rappel du dispositif national et Sud
- Gouvernance du Territoire d'industrie de Vaucluse
- L'offre de services
- Plan d'actions
 - Portrait du Territoire
 - Focus : la Stratégie Foncière
 - Focus : AMI Opérations Collectives PACTE INDUSTRIE (LSE)





Les 149 Territoires d'industrie labellisés en 2022



Source : ANCT, 2022, DGE, 2022, IGN, 2022 - Réalisation Cartographie ANCT (décembre 2022)

- Un cadre coopératif de soutien à l'industrie hors des métropoles, autour des villes petites et moyennes et dans les zones rurales.

Synthèse du rapport de la Cour des Comptes

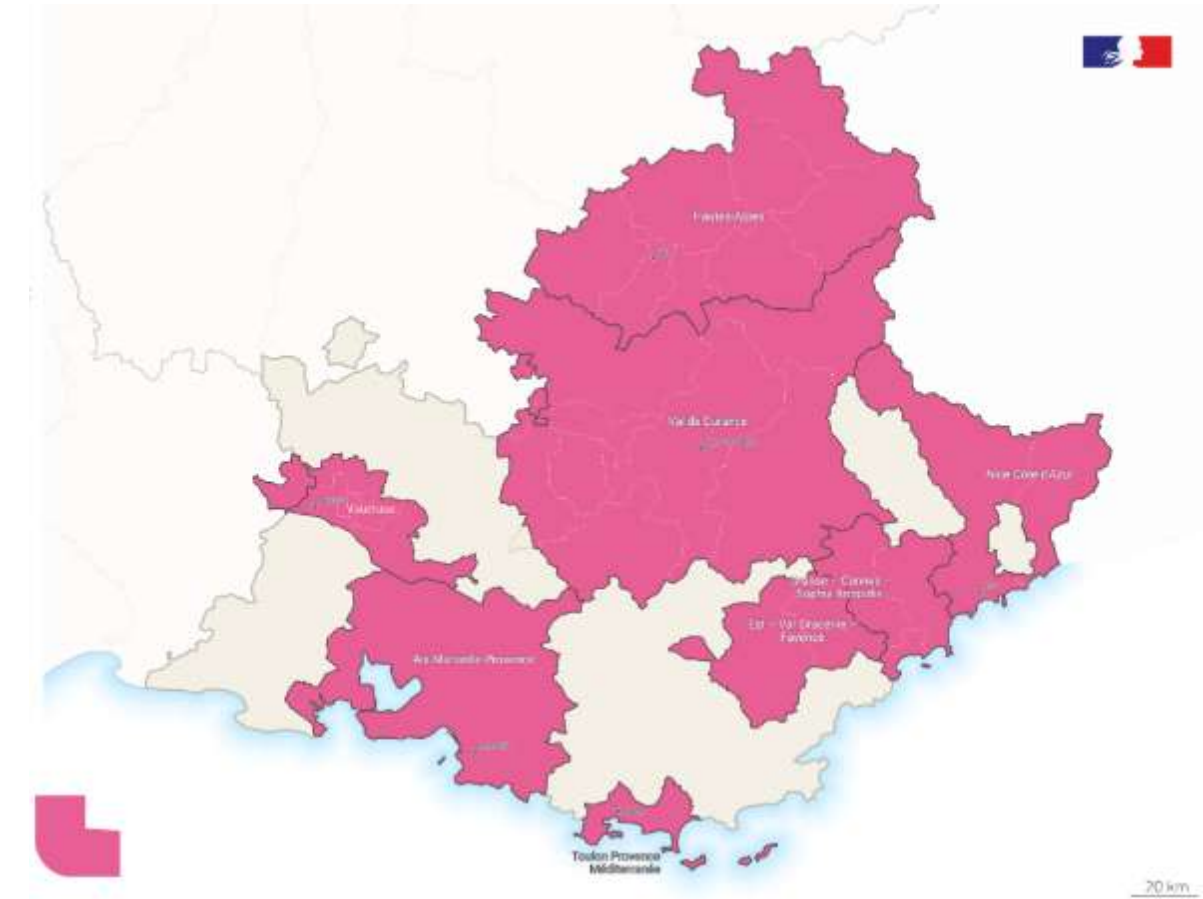
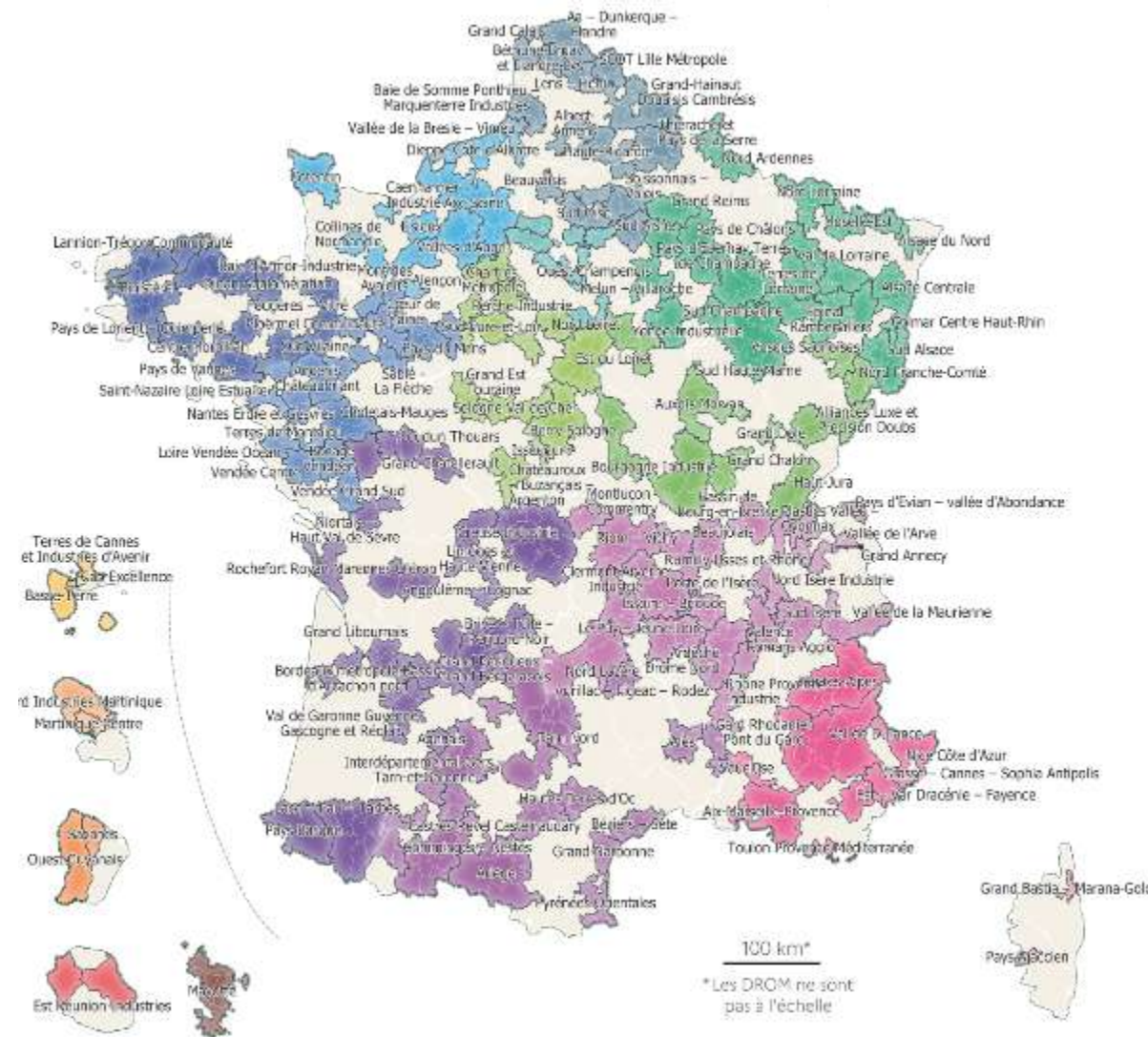
- Un effet globalement positif sur la coopération locale
- Une moindre diminution du nombre d'entreprises industrielles et une amélioration relative de la situation financière moyenne des entreprises industrielles
- Une mobilisation hétérogène des acteurs à tous les niveaux
- Une mise en œuvre des plans d'actions ralentie par le COVID-19
- Quelques recommandations : réorienter le soutien en pensant l'attractivité dans toutes ses dimensions (mobilité, logement, compétences) et soutenir financièrement les collectivités qui investissent dans le foncier industriel et les infrastructures.

Et sur le Vaucluse

- 5 EPCI
- Une réorientation de la candidature au temps 2 sur une participation accrue des entreprises d'où la construction d'une gouvernance basée sur des groupements d'entreprises
- Elargissement de la filière naturalité à d'autres filières industrielles



Rappel du dispositif national et Sud (2023 – 2027)



- 183 territoires d'industrie ont été labellisés pour la période 2023-2027, rassemblant 630 EPCI (un EPCI sur deux en France).

- Dans le Sud, 8 territoires ont été labellisés regroupant 29 collectivités :
 - Aix-Marseille Provence (Bouches-du-Rhône),
 - Dracénie et Pays de Fayence (Var),
 - Grasse, Cannes et Sophia-Antipolis (Alpes-Maritimes),
 - Hautes-Alpes,
 - Nice Côte d'Azur et Riviera Française (Alpes-Maritimes),
 - Toulon Provence Méditerranée (Var),
 - Val de Durance (Alpes de Haute-Provence)
 - Territoire d'industrie de Vaucluse



- Le dispositif Territoire d'Industrie de Vaucluse est présidé par :
 - la Communauté d'agglomération des Sorgues du Comtat (CASC),
 - la Communauté d'agglomération du Grand Avignon (GA),
 - la Communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse (LMV),
 - la Communauté de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse (CCPSMV),
 - la Chambre de Commerce et d'Industrie de Vaucluse (CCI).
- Les partenaires du dispositif (construction de la candidature et déploiement du plan d'actions : comité technique) sont :
 - Luberon & Sorgues Entreprendre (LSE),
 - L'Agence d'Urbanisme Rhône Avignon Vaucluse (AURAV),
 - Le réseau Food'in et notamment l'Association Régionale des Industries Alimentaires (ARIA) et Le Centre Régional d'Innovation et de Transfert de Technologies Agroalimentaires (CRITT),
 - La French Tech Grande Provence,
 - Le pôle Innov'Alliance.





UN SOUTIEN EN ANIMATION RENFORCÉ

Une coordinatrice régionale
Un chef de projet pour chaque territoire



UNE OFFRE COMPLÈTE D'INGENIERIE

Une aide à la structuration de projets



4,3 MILLIONS D'INVESTISSEMENTS

Enveloppe « Territoires d'industrie en transition écologique » du Fonds Vert pour la région Provence Alpes Côte d'Azur

NATIONAL

SPECIFIQUE REGION SUD

+ Une Task-Force « Sud territoires d'Industrie »
(Région, Dreets, ANCT, BDT, risingSUD)

Plateau d'ingénierie Territoires d'Industrie
Région Sud / BDT & risingSUD

Abondement Région Sud dans le financement des projets au travers de ses dispositifs existants et à hauteur de l'enveloppe Etat

LES ENJEUX DU DISPOSITIF NATIONAL

- Un label qui reconnaît et valorise des territoires à forte identité industrielle
- Une gouvernance locale pour faire de l'industrie un projet de territoire et un travail d'équipe entre acteurs
- Un soutien à des projets d'investissement qui n'entrent pas dans France 2030

LES ENJEUX DU DISPOSITIF DANS LE VAUCLUSE

- La création d'un écosystème industriel local, au delà des financements
- Une coordination des démarches, outils et bonnes pratiques existantes
- Une coopération renforcée avec les acteurs publics régionaux et nationaux



Fonds Vert : Territoires d'Industrie en Transition Ecologique



**FONDS VERT
TERRITOIRES
D'INDUSTRIE EN
TRANSITION
ECOLOGIQUE**

Projet d'investissements industriels structurants	Avec un fort impact écologique	En lien avec la démarche Territoire d'Industrie
<p>PROJET D'INVESTISSEMENTS (INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES ET PRODUCTIVES) OU CONTRIBUANT AU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES INDUSTRIELLES, AVEC UN CARACTÈRE STRUCTURANT (400K€) VISANT LE DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS PRODUCTIVES ET DES PROJETS MATURES (DÉPENSES AVANT 2027)</p>	<p>(RÉDUCTION DES GAZ À EFFETS DE SERRE, PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, DÉMARCHES D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE, PRÉSERVATION DES RESSOURCES D'EAU, ETC.) OU CONTRIBUANT AU DÉVELOPPEMENT DE CHAINES DE VALEUR STRATÉGIQUES POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE (RECYCLAGE, VALORISATION DES DÉCHETS, PRODUITS BIOSOURCÉS, MOBILITÉS DURABLES, ETC.)</p>	<p>SITUÉS DANS LE PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE D'UN TERRITOIRE D'INDUSTRIE 2023-2027 ; ET SOUTENUS PAR LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE (EPCI) DU FAIT DE LEUR COHÉRENCE AVEC LA STRATÉGIE INDUSTRIELLE DU TERRITOIRE</p>

4,3 M€ EN RÉGION SUD EN 2024

- COTECH avec la Dreets/ l'Ademe et la Région pour orienter les demandes de financements vers le fonds vert et/ou la mobilisation des dispositifs régionaux.
- 3 relèves sur la plateforme 'Démarches simplifiées'
- Montants d'aides définis au cas par cas en fonction des projets
- Régime d'aides : de minimis, PME, RGEC, AFR, etc.)
- 19 lauréats Fonds Vert TITE en 2024 pour la région
- Les autres guichets : Sud Développement, Service Economie Circulaire et Déchets, AAP France 2030, PIA 4 filières, ADEME...





Lever les freins au
recrutement et

**DÉVELOPPER LES
COMPÉTENCES**

dans des territoires
industriels attractifs



Faire des territoires des

**ÉCOSYSTÈMES
D'INNOVATION
AMBITIEUX**



Accélérer la

**TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET ÉNERGÉTIQUE**

des Territoires d'industrie



Mobiliser un

**FONCIER INDUSTRIEL
ADAPTÉ**

aux enjeux et besoins des
industriels comme des
collectivités

PROMOUVOIR LES OUTILS D'AIDES
AU RECRUTEMENT POUR
L'INDUSTRIE

S'ASSURER DE L'ADAPTATION DES
FORMATIONS AUX BESOINS DES
INDUSTRIELS

VALORISER LES MÉTIERS DE
L'INDUSTRIE

LEVER LES FREINS AU
RECRUTEMENT

SOUTENIR LES ÉCOSYSTÈMES
D'INNOVATION EXISTANTS

DÉVELOPPER LA COOPÉRATION
DES START-UPS ET INDUSTRIELS

ACCOMPAGNER LA
STRUCTURATION DE FILIÈRES
INNOVANTES

DÉCARBONER LES USAGES :
PROJETS D'ENR, ECONOMIE
CIRCULAIRE, LOW TECH, ETC.

POURSUIVRE ET RENFORCER LES
ACTIONS EN MATIÈRE D'EIT

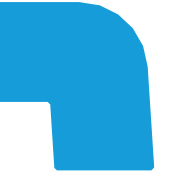
PROMOUVOIR L'ÉCOMOBILITÉ

DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ DES
ESPACES ÉCONOMIQUES DU
TERRITOIRE

APPROFONDIR LA CONNAISSANCE
DU TERRITOIRE INDUSTRIEL

ELABORER UNE STRATÉGIE
FONCIÈRE





- 4 EPCI
- 2 SCOT
- 42 communes



- 580 établissements industriels employeurs ;
- 52 % de micro entreprises, 31 % de PMI, 10 % de taille intermédiaire et 6 % de grandes entreprises ;
- 10,7 % : part de l'industrie manufacturière dans la richesse dégagée du Territoire d'industrie ;
- 10 080 emplois salariés (- 7 % de l'emploi salarié entre 2008 et 2021 contre - 14 % en France) ;
- 28 % des postes salariés dans les 10 plus grands établissements industriels.

Source : ANCT, Novembre 2024



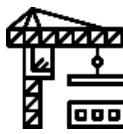
284 industriels agroalimentaire



139 industriels en Transformation et valorisation (déchets, réparation et installation de machines, etc.)



94 industriels en Mines et Métallurgie (Industries extractives, Métallurgie et fabrication de produits métalliques)



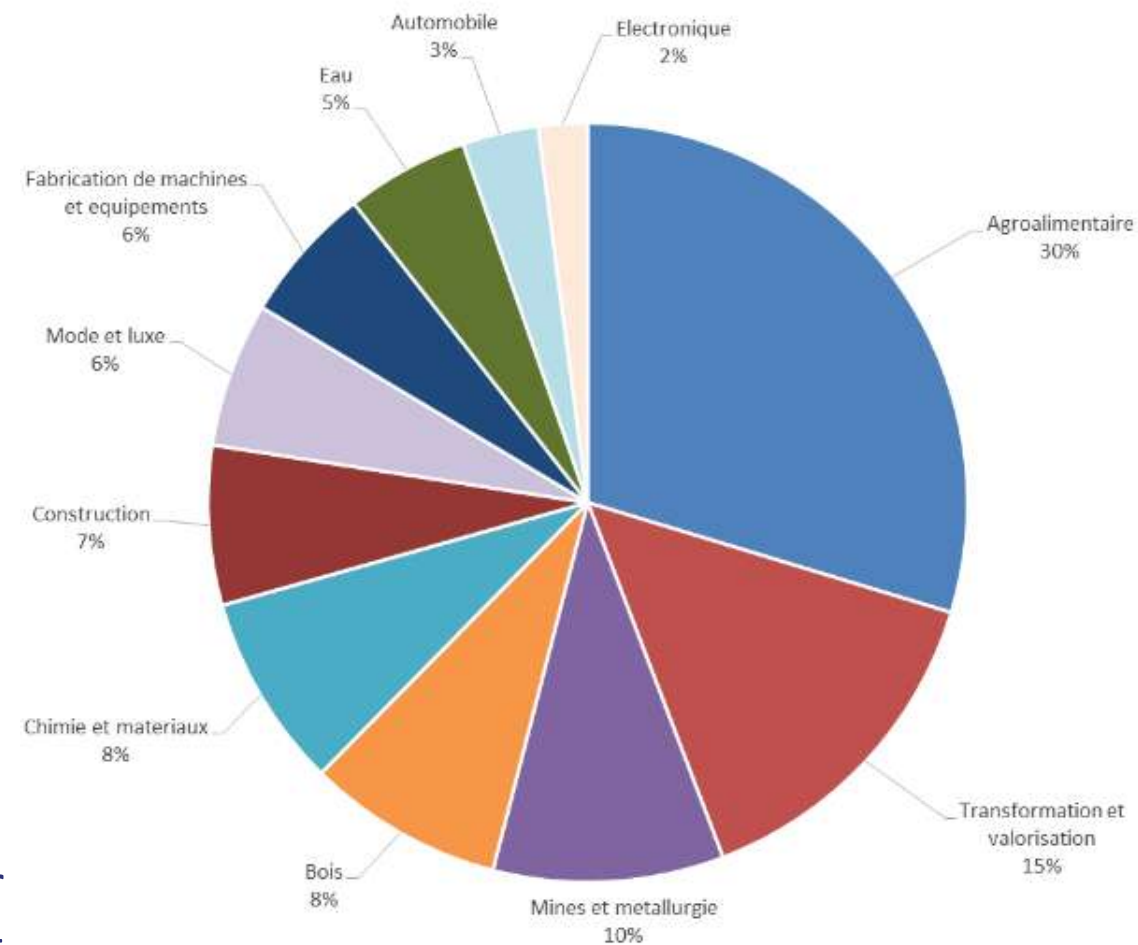
65 industriels dans la construction (hors extraction et métallurgie)



80 dans le Bois (travail du bois, papier et carton, imprimerie et reproduction, etc.)



79 industriels chimie et matériaux



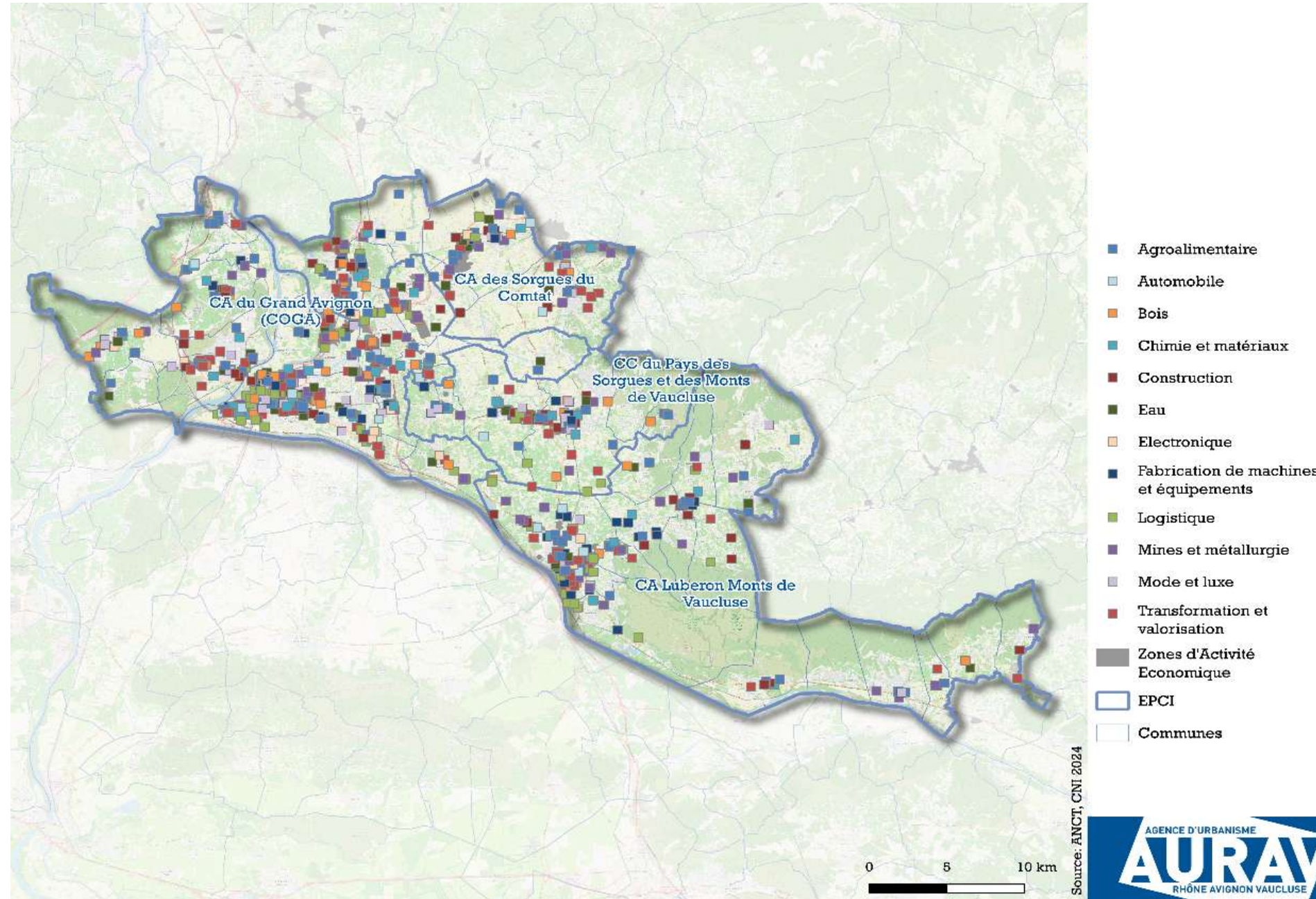
*957 industriels



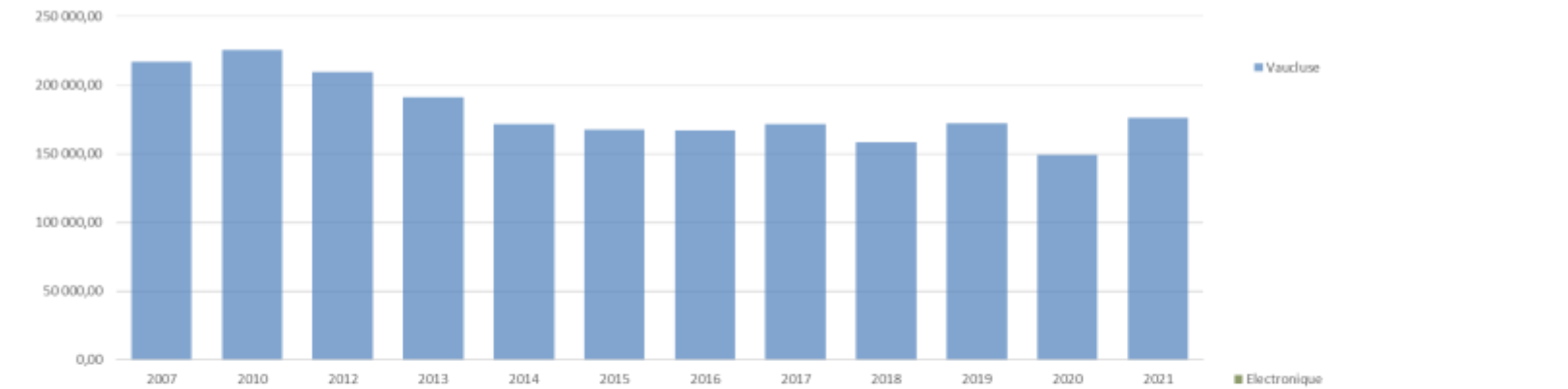
- Hubcycle, première startup vauclusienne à lever, en série A, 15M€ (valorisation des déchets alimentaires)
- Dans le Vaucluse :
 - Une trentaine de start-ups industrielles
 - 765 entreprises soutenues par BPI en 2023
 - 18 entreprises labélisées FrenchFab (TI)
 - 27 lauréats France 2030 en Déc. 2023
 - Guichet Industrie du Futur (FR) : 47 (2020) et 19 (2021)
 - 32 entreprises ont bénéficiés du Soutien à l'investissement industriel dans les territoires (FR)



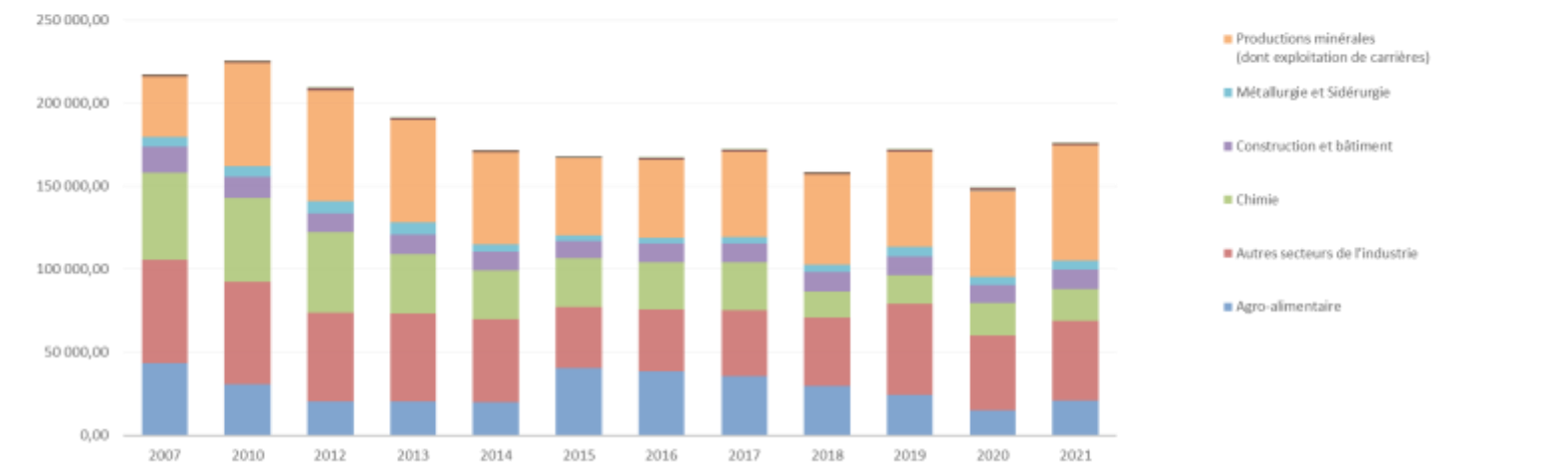
- Les métiers industriels en tension dans le Vaucluse (2021) :
 - Electromécanicien
 - Opérateur de production
 - Soudeur manuel
- Les formations dans le Vaucluse (CARIF OREF) :
 - 47 organismes de formations 'industrielles'
 - 247 sessions de formation



EMISSIONS GES EN TCO₂EQ SUR LE TERRITOIRE D'INDUSTRIE DE VAUCLUSE



EMISSIONS DE GES PAR SOUS SECTEUR EN TCO₂EQ







LES LIVRABLES

1. Liste des outils mobilisables
2. Cartographie du foncier économique et des friches
3. Profil d'intervention des EPCI
4. Grille d'analyse (vierge)
5. Portrait foncier industriel des EPCI / à l'échelle du TI
6. Stratégie foncière à l'échelle du TI

DIAGNOSTIC DES ZAE

Accessibilité : Desserte routière, transports en communs, voies cyclables, circulation piétonne, etc.

Qualité de vie / environnement : espaces publics, équipements et services, espaces végétalisés, qualité de l'air

Connectivité : Internet haut débit, datacenters, autres réseaux (eau, électricité, gaz)

Foncier : Occupation, disponibilité, propriété, coût

Environnement économique : proximité bassins de vies, centres de formation, logistiques, R&D, grands groupes, etc.

Politiques publiques : SCoT, Zonages PLU, projets, valeur du site

Dynamisme : Attractivité, labélisation, associations d'entreprises, ressources mutualisées, etc.

QUELQUES CHIFFRES PRÉLIMINAIRES

- 83 ZAE (source : inventaire des ZAE)
- 74 friches (source : cartofriches, à affiner)
- 4 ZAE certifiées Parc+
- 6 ZAE en cours de création
- Taille moyenne des ZAE : 28ha
- Taille moyenne des UF (unités foncières) : 5630m² (0,56ha) / taille moyenne des parcelles : 2615 m² (0,26 Ha)
- 50 UF par ZAE à l'échelle du TI en moyenne soit 1,6 UF par hectare
- Maitrise foncière : 19% du foncier en ZAE est strictement public (Etat, EPF, collectivités territoriales, SEM/SPLA, concessionnaire autoroutier).
- Part de l'emploi et des établissements industriels en ZAE : entre 10% (LMV) et 46% (CASC) des emplois selon les EPCI, et entre 5% (GA) et 12% (CASC) des établissements par EPCI
- Vacance fiscale par EPCI entre 1% et 1,5%
- 5 ZAE à dominante industrielle en termes d'emploi
- Un peu moins de 30% des industriels sont en ZAE (à affiner)

Source : inventaires des ZAE (3 EPCI : 65 ZAE étudiées)

- Age moyen des EAE (espaces d'activité économique) réglementaires : près de 30% des EAE créés dans les années 1980, 10% dans les années 1990, 8% créent après 1999.

Source : Sud Foncier Eco

- Les dirigeants de PACA sont 67 % à déclarer avoir besoin de moins de 2 Ha pour un futur projet d'implantation.
- La pénurie de compétences demeure le premier frein local des industriels au niveau régional (81 %) et la pénurie de foncier le deuxième frein local aux projets industriels (une majorité d'entre eux déclarent vouloir s'implanter localement).

Source : BPI France LE LAB

